

Guide des programmes de financements européens pour le bien vieillir

*À destination des porteurs
de projets de Nouvelle-Aquitaine*





| | |
|--|-----------|
| Qui sommes-nous ? | 3 |
| Que trouverez-vous dans ce guide ? | 4 |
| ★ Partie 1 – Comprendre les projets européens | 5 |
| Qu'est-ce qu'un projet européen ? | 6 |
| Un projet européen, c'est... quelques idées reçues à déconstruire... | 6 |
| Mais aussi... des opportunités à saisir ! | 7 |
| Témoignages | 8 |
| Qui peut participer à un projet européen ? | 10 |
| Construire votre projet : les notions principales d'une candidature | 11 |
| Repères sur les projets collaboratifs | 12 |
| Qu'est-ce qu'un projet collaboratif ? | 12 |
| ★ Partie 2 – Bien vieillir : Quels programmes peuvent financer votre projet européen ? | 14 |
| La place du vieillissement dans les programmes européens | 15 |
| Quel est le programme européen adapté à votre projet lié au vieillissement actif ? | 16 |
| Des programmes sectoriels dédiés à des thématiques ou à des champs d'action spécifiques | 19 |
| Erasmus+ | 19 |
| Horizon Europe | 24 |
| Eurostars | 30 |
| EU4Health – L'UE pour la santé | 32 |
| IHI – Initiative pour la Santé Innovante | 34 |
| Des programmes Interreg et de l'Eurorégion par zone géographique | 36 |
| Interreg Sudoe | 36 |
| Interreg Poctefa | 39 |
| Interreg Europe | 42 |
| Eurorégion | 45 |
| ★ Partie 3 – Aller plus loin : Acteurs et dispositifs pour développer votre projet | 47 |
| L'accompagnement du pôle Europe du Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine | 48 |
| Le Bureau Europe de la Région Nouvelle-Aquitaine à Bruxelles | 50 |
| Des dispositifs d'accompagnement | 51 |
| Le Réseau Entreprise Europe (Enterprise Europe Network) | 51 |
| Le Diagnostic Partenariat Technologique International (DIAG PTI) | 53 |
| Le Montage de Réseaux Scientifiques Européens ou Internationaux (MRSEI) | 54 |

Qui sommes-nous ?

Le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine

Le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine est un **groupement d'intérêt public** de plus de 200 adhérents, dont les membres fondateurs sont l'**Agence Régionale de Santé** et la **Région Nouvelle-Aquitaine**.

Notre objectif : Impulser, co-construire et améliorer les réponses apportées aux défis du vieillissement.

La vocation du **Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine** est de **rapprocher et renforcer** la dynamique autour du vieillissement entre les acteurs de la recherche, du soin, de la formation, de l'innovation et de l'entreprise. Il se positionne comme un **acteur majeur de valorisation du territoire** et de ses acteurs, et de **création de valeur pour mieux répondre aux défis du vieillissement**.

Nos missions

- ➔ **Fédérer** les partenaires
- ➔ **Impulser** la recherche
- ➔ **Valoriser** les initiatives
- ➔ **Innover** et soutenir les expérimentations
- ➔ **Accompagner** le développement économique

Les 5 axes d'action



Appui à la recherche

Innovation



Valorisation des métiers et formation

Appui aux politiques publiques et aux territoires



Europe

En savoir +

www.gerontopole-na.fr

Le pôle Europe du Gérontopôle

Quelle est l'action du Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine ?

Que peut-on vous apporter ?

Notre ambition : être l'**interface vers l'Europe** pour les acteurs et actrices de la recherche, de l'innovation, et de la formation dans le domaine du bien vieillir en Nouvelle-Aquitaine, afin d'**influer positivement sur la qualité de vie des personnes âgées**.

Financement Nous décryptons les appels à projets européens pour identifier ceux pouvant concerner vos projets portant sur l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées.

Inspiration Nous recensons des initiatives portées par d'autres acteurs et actrices en Europe, qui sont sources d'inspiration, d'outils, d'enseignements pour vos activités.

Valorisation Nous valorisons les résultats des projets néo-aquitains dans le domaine du bien vieillir auprès des acteurs et actrices européens afin de les faire connaître et de favoriser les échanges et opportunités de recherche et d'innovation technologique.

Que trouverez-vous dans ce guide ?

Bien vieillir est un enjeu clé partagé en Europe, continent marqué par le vieillissement démographique de sa population. Cet enjeu offre des opportunités de collaboration pour travailler avec les autres territoires européens à trouver ensemble des solutions aux défis du vieillissement actif.

28%
de la population
est âgée de 60 ans
et plus
en Nouvelle-Aquitaine

Dans un contexte régional, la Nouvelle-Aquitaine est un territoire fortement impacté par le vieillissement, puisque **28%** de la population est âgée de **60 ans et plus** et atteindra même plus d'un tiers de ses habitants d'ici 2030¹ (Insee, 2020), ce qui pose de réels défis politiques, économiques et sociaux.

1 - www.insee.fr/fr/statistiques/4294178

En mettant au cœur de son métier l'amélioration des réponses apportées aux défis du vieillissement de la population, le **Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine** a choisi de créer ce *Guide des programmes de financements européens dans le domaine du bien vieillir*.

Ce guide est destiné aux **porteurs de projets de la région Nouvelle-Aquitaine** qui souhaitent se lancer dans une démarche de projet en lien avec le vieillissement actif et d'envergure européenne.

Il a pour objectif d'offrir un aperçu global des **principaux programmes de financements européens** qui touchent au domaine du bien vieillir, afin d'encourager une **dynamique régionale** propice à la participation des différents acteurs néo-aquitains à des appels à projets européens.

Il s'inscrit dans la continuité des outils et événements organisés par le Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine en 2022: l'Euroveille du bien vieillir² et les Ateliers Europe qui ont réuni près de 150 personnes.

2 - www.gerontopole-na.fr/newsletter/

Ce guide est organisé en trois parties

1 Comprendre les projets européens

Les fondamentaux et le fonctionnement des projets européens : pourquoi participer à un projet européen ?

2 Bien vieillir : Quels programmes peuvent financer votre projet européen ?

Des repères sur les principaux programmes de financement européens

3 Aller plus loin : Acteurs et dispositifs pour développer votre projet

Des dispositifs pour vous accompagner dans le développement de votre projet et les acteurs qui peuvent vous aider en Nouvelle-Aquitaine et au-delà



PARTIE 1

**Comprendre
les projets
européens**



Qu'est-ce qu'un projet européen ?

Un projet européen, c'est...

quelques idées reçues à déconstruire...

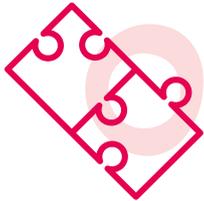
La langue



Oui L'**anglais** est souvent la langue des projets européens.

Mais Il ne faut pas être parfaitement bilingue dans la langue de Shakespeare pour y participer ! En Nouvelle-Aquitaine, grâce à notre proximité avec l'Espagne, il peut aussi y avoir des projets transfrontaliers en **français**, en **espagnol** ou en **basque**.

La charge administrative



Oui Des **compétences spécifiques sont nécessaires** pour monter un dossier de subvention auprès de la Commission européenne, comme pour d'autres programmes de financement, et les **règles sont très différentes** d'un programme à l'autre (taux de co-financement, partenaires et actions éligibles).

Mais Un projet européen **n'est pas pour autant un labyrinthe administratif** ! De nombreux dispositifs et structures existent pour accompagner le montage et la gestion de projets. Certains appels à projets ciblent même spécifiquement les novices dans les projets européens. Par ailleurs, la charge n'est pas la même si l'on coordonne le projet ou si l'on est partenaire. L'expérience d'un premier projet européen facilite la participation aux suivants !

La compétition



Oui La **concurrence est forte dans certains programmes** (le taux de succès moyen était par exemple de 12% dans l'ensemble du précédent programme Horizon 2020).

Mais C'est **très différent selon les appels à projets et les programmes**. Certains appels à projets sont en une seule phase, d'autres en deux phases.

Le réseau

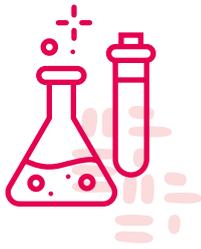


Oui C'est une **force** que de participer à des réseaux d'acteurs et d'actrices qui partagent les mêmes intérêts et de pouvoir rejoindre des consortiums.

Mais Le manque d'inscription dans des communautés n'est pas rédhibitoire. Un réseau **se construit au fur et à mesure** des expériences de montage et de mise en œuvre de projets.

Mais aussi... des opportunités à saisir !

Un lieu d'expérimentation, d'innovation et d'excellence



- ➔ L'Europe finance des projets qui montrent **la voie des futurs développements à engager**, des projets pionniers et innovants qui explorent les chemins à emprunter et qui peuvent inspirer les futures politiques européennes.
- ➔ Grâce à **l'effet de levier** du programme européen, il est aussi possible de maximiser l'acquisition de technologies.

Des financements



- ➔ Participer à un appel à projets européen permet de recevoir **des financements conséquents** pour la réalisation de plus d'activités et d'actions.
- ➔ Pour certains appels, le taux de financement atteint 100 %, pour d'autres, il peut s'agir de montants forfaitaires.

Une dimension et une visibilité internationale

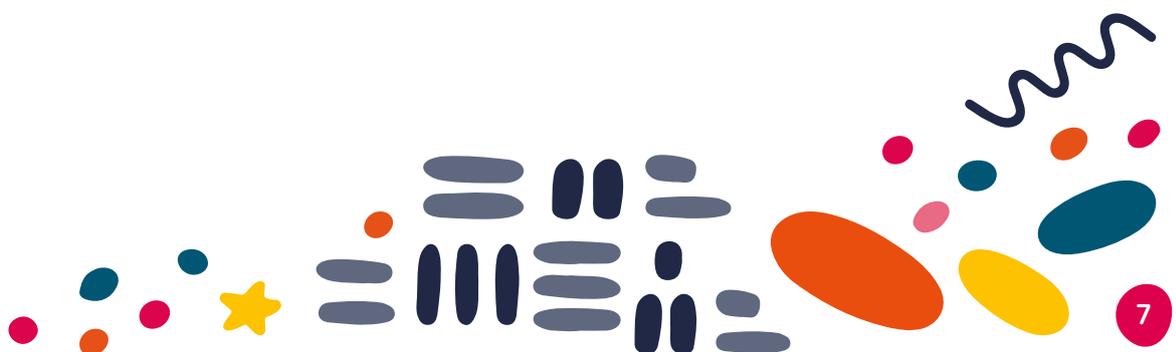


- ➔ S'engager dans un projet européen permet de **se démarquer** dans son propre pays et en Europe mais aussi d'avoir une **visibilité** sur les derniers projets mis en place ainsi que les nouveautés et tendances sur le vieillissement en Europe.

La rencontre des cultures



- ➔ Faire de nouvelles rencontres au niveau européen permet **d'élargir et concrétiser de nouveaux partenariats**. C'est une occasion de **découvrir d'autres projets** d'acteurs homologues ailleurs en Europe et **d'échanger des bonnes pratiques** pour inspirer ses propres projets. C'est une intelligence collective qui se crée, où la créativité a toute sa place.
- ➔ L'essence même de la construction européenne, c'est aussi **un objectif de paix**, de travailler ensemble de manière **multiculturelle** pour découvrir d'autres façons de penser et de faire !





Amélie Dassé, *Chargée de projets européens et transfrontaliers, Etcharry Formation Développement*

Pourquoi participer à un projet européen ?

« L'échange et le partage de pratiques pédagogiques et professionnelles issues de contextes culturellement et sociologiquement différents sont indispensables à la mise en perspective de ses propres stratégies, de ses actions et de ses projections dans une dynamique d'innovation et de transformation sociale sur son territoire. »

Quelles seraient vos recommandations pour une structure qui débute dans les projets européens ?

« Il est important de ne pas laisser la barrière de la langue freiner la participation aux projets européens. Au contraire, travailler avec des partenaires européens permet de bénéficier d'échanges d'expériences et d'analyses partagées, qui peuvent inspirer de nouvelles pratiques et favoriser une meilleure compréhension des défis à relever. Garder un esprit ouvert et créatif est essentiel pour maximiser les bénéfices de cette aventure passionnante. »



Stéphane Mandigout, *Docteur en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives et Maître de Conférence, Laboratoire HAVAE, Université de Limoges*

Pourquoi participer à un projet européen ?

« C'est le Graal des appels à projets. Que ce soit pour une unité de recherche ou pour un chercheur, obtenir un projet européen est un moyen d'obtenir une reconnaissance internationale sur son sujet de recherche. Cela permet également de monter une idée de recherche à un niveau de validité scientifique supérieur. »

Quelles seraient vos recommandations pour une structure qui débute dans les projets européens ?

« Les principaux conseils pour débiter : avoir une bonne expertise scientifique de son sujet ; si possible avoir une vision transversale ; prévoir une année pour monter le projet ; disposer d'un service de soutien au montage de projet ; composer un consortium ayant déjà une expertise par rapport aux missions qui seront affectées à chaque partenaire. »

Maia Berasategui, Directrice, Centre Communale d'Action Sociale d'Urrugne

Pourquoi participer à un projet européen ?

« Les projets européens et transfrontaliers ont la capacité de s'ajuster aux besoins des seniors et des territoires de proximité pour in fine renforcer la qualité de service rendu. La connaissance d'autres modèles d'intervention amène à réfléchir à notre propre modèle d'intervention, nos connaissances et nos pratiques. Par ailleurs, un climat de confiance s'instaure durant les projets et permet de consolider les partenariats et d'en créer de nouveaux.

Les projets européens rendent également possible la transposition ou le transfert de ce qui a été appris : compétences professionnelles, pratiques professionnelles irriguées par la coopération transfrontalière/européenne.

Enfin, le caractère transfrontalier et/ou européen est une valeur ajoutée certaine qui permet d'ouvrir les horizons sur différentes approches et différentes perspectives.»

Quelles seraient vos recommandations pour une structure qui débute dans les projets européens ?

« S'allier avec des partenaires transfrontaliers et européens qui partagent vos constats, les besoins des populations pour lesquelles vous travaillez.

Pour les projets Interreg Poctefa, s'inscrire dans une démarche avec une organisation qui a déjà porté ce type de dossier, ou le cas échéant dans un partenariat très solide, car les montages administratifs et financiers peuvent être lourds.

S'allier avec un partenaire du même territoire ou territoire proche afin de faciliter ainsi le partage du développement de projets. Créer un comité technique local ou comité de pilotage avec les acteurs significatifs de son territoire pour ancrer la démarche au réel et en réponse aux besoins semble facilitateur.»



Qui peut participer à un projet européen ?

Toute entité légale, publique ou privée !

Chaque programme de financement possède ses propres conditions dans lesquelles sont notamment éligibles :

- Les **organismes de recherche**
- Les **établissements d'enseignement supérieur**
- Les **entreprises** (Petites et Moyennes Entreprises - PME, Entreprises de Taille Intermédiaire - ETI, Grandes Entreprises - GE)
- Les **associations**
- Les **hôpitaux**
- Les **collectivités territoriales**
- etc.



Votre organisation est de taille réduite à intermédiaire : pouvez-vous tout de même avoir accès à un financement européen ?

Oui !

Il y a des programmes de financements pour toutes les tailles de structures et d'acteurs, que vous soyez novice ou expert en projets européens.

Par ailleurs, le GÉrontopôle Nouvelle-Aquitaine peut vous aider et vous accompagner afin de trouver le programme qui vous convient. Pour en savoir plus sur les différentes structures et dispositifs qui peuvent vous accompagner, [cliquez ici](#).

Construire votre projet : les notions principales d'une candidature

Votre projet est-il utile et mérite-t-il d'être soutenu ? Présenter une candidature dans le cadre d'un programme de financement européen nécessite de définir la « logique » de votre projet et ses contours :



Le point de départ n'est pas l'appel à projets mais bien votre idée : le besoin que vous avez identifié pour lequel il est nécessaire de mettre en place un projet. Ensuite, cherchez un appel à projets qui peut y correspondre.

Repères sur les projets collaboratifs

Qu'est-ce qu'un projet collaboratif ?

Dans un projet collaboratif, le consortium est composé d'un minimum de deux partenaires. Un consortium est un groupement d'acteurs constitué dans le but de réaliser un projet commun.

Être partenaire ou coordinateur d'un projet

Dans un projet collaboratif, il est possible d'être **partenaire** ou bien **coordinateur**. Chacun de ces rôles a ses propres responsabilités. Si vous souhaitez rejoindre un projet européen mais que vous êtes encore novice dans la gestion de projets européens, nous vous conseillons de commencer par être partenaire.

➔ Être **partenaire** d'un projet européen

- Idéal pour les premières expériences dans les projets européens
- Directement impliqué dans la bonne réalisation du projet global

Il va notamment être en charge de :

- Coordonner ou participer à certaines tâches ou groupes de tâches du projet
- Participer aux réunions du consortium et à l'échange de bonnes pratiques
- Assurer la gestion administrative du projet pour son organisation à partir du cadre et avec le soutien du coordinateur et du programme

➔ Être **coordinateur** d'un projet européen

- Idéal pour les acteurs expérimentés des projets européens
- Il peut être à l'initiative du projet
- Rôle crucial tout au long du projet

Il va notamment être en charge de :

- S'assurer du bon déroulement du projet, y compris sa gestion administrative (quelquefois celle-ci est déléguée à un autre partenaire)
- Organiser le travail avec les partenaires
- Animer des groupes de travail

Mais il devra aussi :

- Être le moteur du projet
- Tenir compte des différences d'organisation interne de ses partenaires

Rechercher des partenaires

➔ Qu'est-ce qu'un **bon consortium** dans un projet européen ?

- Chaque partenaire est responsable d'un **rôle défini et spécifique**, qui apporte une réelle **valeur ajoutée** au projet.
- Les **missions et compétences de chacun sont complémentaires** afin d'avoir un consortium **équilibré** qui puisse répondre aux attentes de l'appel.
- Au moins une partie des partenaires détient une **expérience suffisante en matière de projets européens**.
- La **couverture géographique** requise par le programme est **respectée et représentée** par les acteurs.
- Les partenaires sont **unis et fédérés autour d'un projet solide** et convaincant. Ils ont co-construit la candidature et sont prêts à travailler ensemble à sa mise en œuvre.
- L'**égalité des genres** est respectée.

➔ Comment **rencontrer des partenaires** ?

Faites jouer votre réseau !



- En fonction de la nature de votre projet, commencez par joindre **votre écosystème proche** où la relation de confiance est déjà établie. N'hésitez pas à contacter les autres services de votre établissement (Partenariat, Communication) qui peuvent avoir des contacts privilégiés avec des partenaires dont l'expertise est pertinente pour votre projet.
- Pensez aux **réseaux** auxquels votre structure est membre ou simplement liée, tels que des structures régionales, des fédérations d'acteurs ou des organismes de recherche.
- Contactez des **structures de votre domaine** en Nouvelle-Aquitaine et/ou en Europe.

Des outils pour vous aider



- Faire de la **veille** sur des projets européens passés afin d'identifier les partenaires influents.
- La plupart des programmes de financement dispose d'une **plateforme de recherche de partenaires**, organise des **webinaires**, des **journées d'information** ou des **ateliers de développement de projets**.

➔ [Pour en savoir plus sur les structures et les acteurs qui peuvent vous accompagner](#)





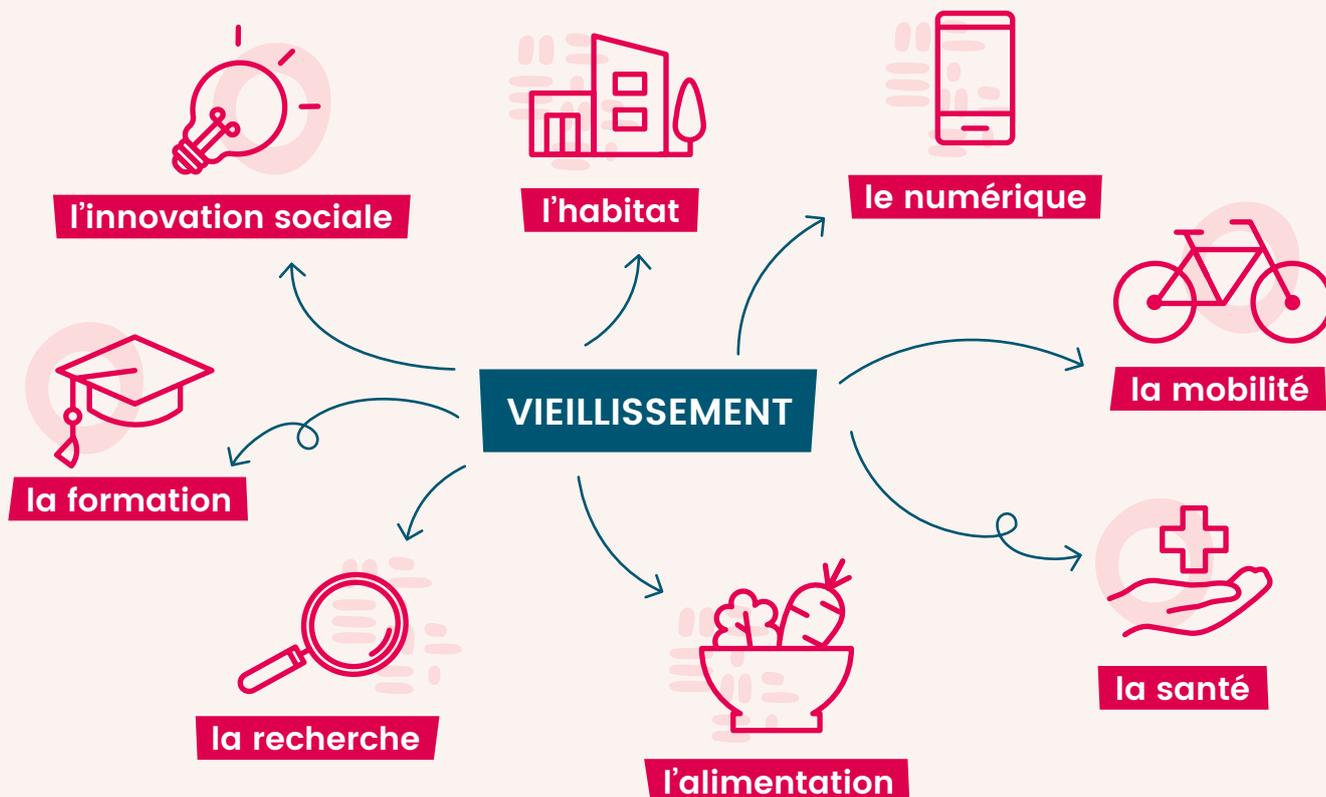
PARTIE 2

**Bien vieillir :
Quels programmes
peuvent financer
votre projet
européen ?**

La place du vieillissement

dans les programmes européens

Le secteur du **bien vieillir** est **transversal** à de nombreux domaines et types d'action :



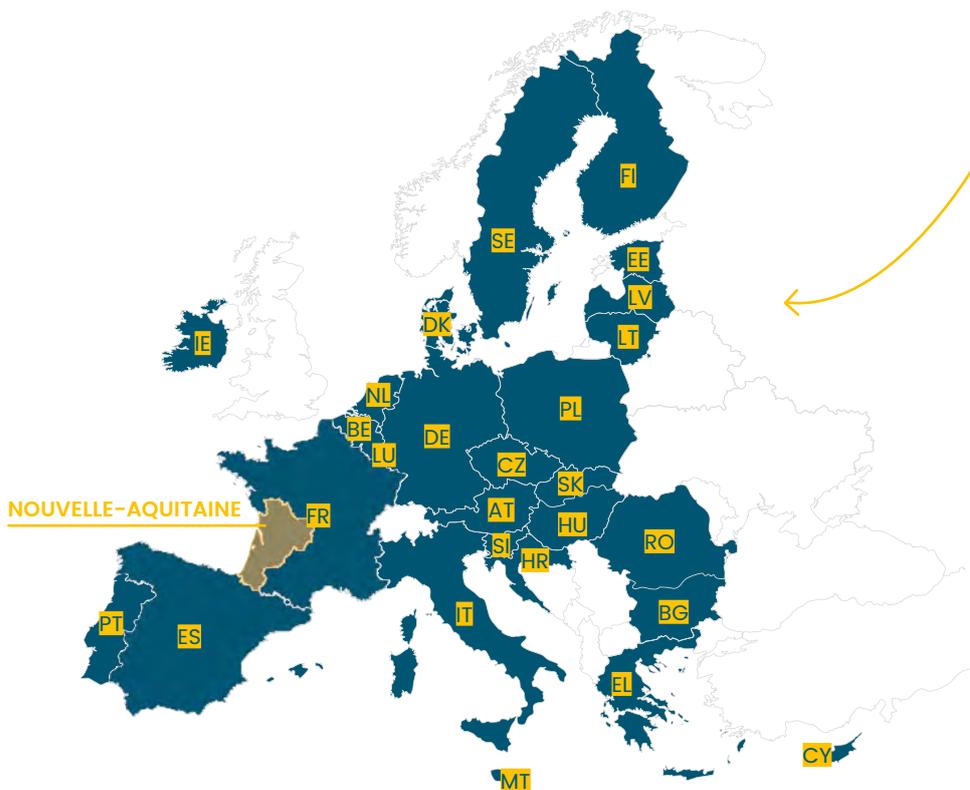
Conseil

Des mots clés pour rechercher des appels à projets pour le bien vieillir : « **ageing** » « **active and healthy ageing** » « **inclusion** » « **health** » « **senior adults** » « **well being** ».

Quel est le programme européen adapté

à votre projet lié au vieillissement actif ?

Des programmes de financements pour le bien vieillir en Europe



■ Union européenne (UE)

Erasmus+ :

UE + Islande, Liechtenstein, Macédoine du Nord, Norvège, Serbie, Turquie

Horizon Europe :

UE + les Pays et Territoires d'Outre-Mer des États membres de l'UE +

Pays tiers associés :

(voir la liste : bit.ly/3Wsms6V)

Eurostars :

UE + Royaume-Uni, Turquie, Norvège, Islande, Israël et Pays associés (Corée du Sud, Suisse, Canada, Afrique du Sud, Singapour)

Interreg Europe :

UE + Norvège et Suisse

LÉGENDE PAYS

| | | |
|----------------|-----------------|----------------|
| AT - Autriche | ES - Espagne | LV - Lettonie |
| BE - Belgique | FI - Finlande | MT - Malte |
| BG - Bulgarie | FR - France | NL - Pays-Bas |
| CZ - Tchéquie | HU - Hongrie | PL - Pologne |
| CY - Chypre | HR - Croatie | PT - Portugal |
| DE - Allemagne | IE - Irlande | RO - Roumanie |
| DK - Danemark | IT - Italie | SE - Suède |
| EE - Estonie | LT - Lituanie | SI - Slovénie |
| EL - Grèce | LU - Luxembourg | SK - Slovaquie |

Interreg Sudoe :

En Espagne : tout sauf les Îles Canaries
+ en France : Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et ex-Auvergne
+ Portugal continental + Andorre

Interreg Poctefa :

En Espagne : Bizkaia, Gipuzkoa, Araba / Álava, Navarra, La Rioja, Huesca, Zaragoza, Lleida, Girona et Barcelona

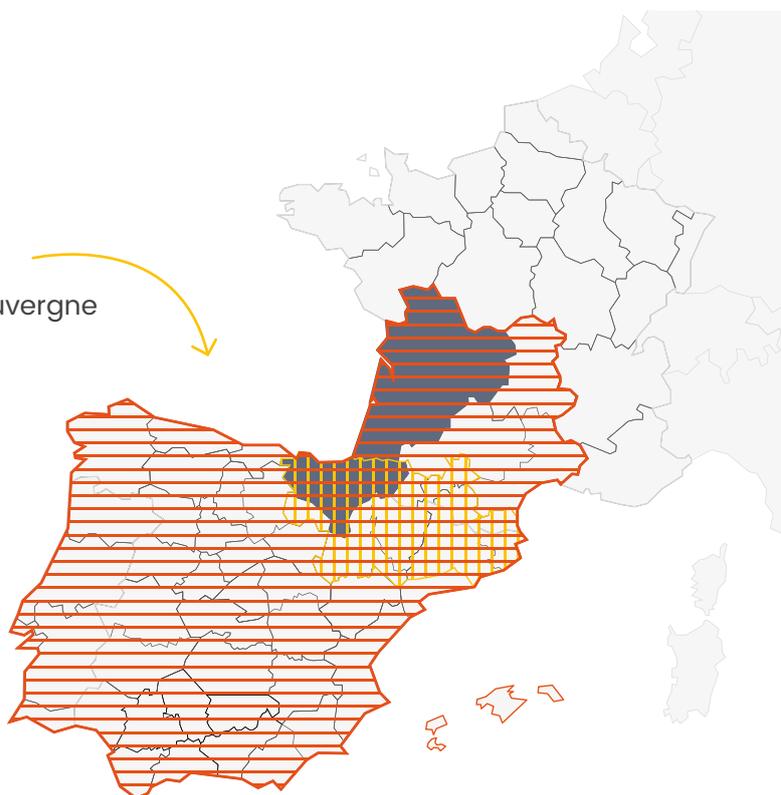
+ en France : Pyrénées-Atlantiques, Ariège, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales

+ Andorre

Eurorégion :

Nouvelle-Aquitaine, Euskadi et Navarre

■ Eurorégion ▨ Poctefa ▨ Sudoe



Des programmes sectoriels dédiés à des thématiques⁽¹⁾

| Programme | ERASMUS+ | HORIZON EUROPE | EUROSTARS |
|----------------------------------|--|--|--|
| En 2 mots | L'éducation, la formation, la jeunesse et le sport pour l'apprentissage tout au long de la vie, le développement éducatif, professionnel et personnel des personnes | Programme cadre pour la recherche et l'innovation | Soutien aux PME innovantes à fort potentiel de croissance et porteuses d'un projet d'innovation collaboratif |
| Types de projets financés | AAP ⁽²⁾ en 1 phase Notamment dans le secteur de l'éducation des adultes (complémentaire à la formation qualifiante) : <ul style="list-style-type: none"> • Projets de mobilité (ex : période d'observation) des salariés, bénévoles et usagers des structures à des fins d'apprentissage • Projets de coopération entre organismes | AAP en 1 ou 2 phases Notamment pour le pilier 2 : Travaux et recherches liés aux problématiques sociétales telles que la santé , une société inclusive, le numérique, l'industrie, l'alimentation | AAP en 2 phases Projets transnationaux de Recherche, Développement et Innovation collaboratifs , de toutes thématiques et visant un procédé, un produit ou un service innovant commercialisable |
| Candidats éligibles | Dans le secteur de l'éducation des adultes : tous les organismes (publics ou privés) actifs dans le champ de l'action sociale , de l'Économie Sociale et Solidaire , de l'accompagnement et de l'éducation non formelle ou informelle des adultes | Toute entité légale : entités juridiques établies dans un État membre ou un pays associé (publics ou privés) | <ul style="list-style-type: none"> • Entreprises innovantes de moins de 2 000 salariés • Partenaires académiques |
| Zone de coopération | UE ⁽³⁾ et pays associés (33 pays) [détails] | UE et pays associés [détails] | UE et pays associés (37 pays) [détails] |
| Partenariat | <ul style="list-style-type: none"> • Projets de mobilité : organisations individuelles • Projets de coopération : selon les types de partenariats, min 2 ou 3 partenaires de 2 ou 3 pays différents | Pour les projets collaboratifs : min 3 entités juridiques chacune dans un État membre ou autre pays associé et avec au moins une des 3 entités établie dans un État membre | Min 2 partenaires de 2 pays et coordination par une PME |
| Taux de financement | 100 % | Pour le Pilier 2 : 100 % pour les entités à but non lucratif et 70 % pour les autres | En France, financement par Bpifrance : <ul style="list-style-type: none"> • PME : 40 % • Entreprises de 250 à 2 000 personnes : 30 % • Laboratoires et universités : 40 % |
| Budget par projet | <ul style="list-style-type: none"> • Projets de mobilité : subventions forfaitaires • Projets de coopération : 30 000 €, 60 000 €, 120 000 €, 250 000 € ou 400 000 € | 3 à 15 M€ (repère pour un projet collaboratif dans la santé) | 1,6 M€ en moyenne |
| Durée | De 6 à 36 mois | De 12 à 48 mois (Pilier 2) | Max 36 mois |

En savoir +

Voir p.19

En savoir +

Voir p.24

En savoir +

Voir p.30

(1) Ce tableau regroupe les informations des principaux programmes de financements européens pour le bien vieillir, celui-ci n'est pas exhaustif. D'autres programmes existent tels que EU4Health p32 et IHI p34.

(2) AAP : Appel à projets

(3) UE : Union européenne (les 27 États Membres)

Des programmes par zone géographique⁽¹⁾

| Programme | INTERREG SUDOE | INTERREG POCTEFA | INTERREG EUROPE | EURORÉGION |
|----------------------------------|---|---|---|--|
| En 2 mots | Coopération territoriale dans le sud-ouest de l'Europe | Coopération territoriale transfrontalière entre Espagne, France et Andorre | Coopération interrégionale avec échange et transfert d'expériences pour améliorer des instruments politiques | Espace commun de coopération composé des régions de Nouvelle-Aquitaine, Euskadi et Navarre |
| Types de projets financés | AAP ⁽²⁾ en 2 phases Projets pour développer et mettre en œuvre des solutions sur le terrain (actions pilotes ou démonstratives) | AAP en 1 phase Projets de coopération afin de relever des défis communs et/ou d'exploiter un potentiel de développement conjoint | AAP en 1 phase Projets de coopération interrégionaux entre acteurs chargés de la mise en œuvre de politiques publiques, à travers la mise en réseau, le partage d'expériences et de bonnes pratiques | AAP en 1 phase Projets qui doivent initier des activités économiques, sociales et culturelles pour un développement territorial durable dans les domaines tels que l'innovation, l'accessibilité, la mobilité, etc. |
| Candidats éligibles | <ul style="list-style-type: none"> • Organismes publics et de droit public • Entités privées à but non lucratif • Entités privées à but lucratif/entreprises (ne peuvent pas être coordinateurs) | <ul style="list-style-type: none"> • Organismes publics et parapublics • Organismes privés à but non lucratif • Entités privées à but lucratif | <ul style="list-style-type: none"> • Autorités locales • Organismes de droit public • Organismes privés à but non lucratif | Organismes dotés de la personnalité juridique (publics ou privés) |
| Zone de coopération | Espagne, France (Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et ex-Auvergne), Portugal continental, Andorre (pays tiers) [détails] | Espagne, France (Pyrénées Atlantiques), Andorre [détails] | UE ⁽³⁾ , Norvège et Suisse [détails] | Nouvelle-Aquitaine, Euskadi et Navarre [détails] |
| Partenariat | Min 1 partenaire dans chacun des 3 États membres | Min 1 partenaire dans 2 États membres | Min 1 partenaire de chaque zone (Nord, Sud, Est, Ouest) Min 3 pays différents dont 2 États membres UE Participation des autorités politiques en tant que partenaires : obligatoire pour au moins 50% des instruments politiques ciblés | Min 1 partenaire de chacune des 3 régions |
| Taux de financement | 75% | 65% | 80% pour les organismes publics et de droit public et 70% pour les organismes privés à but non lucratif | 50% (pour les AAP « Innovation Eurorégionale ») |
| Budget par projet | 1M€ en moyenne (pour la période 2014-20) Budget par partenaire de min 100 000€ | 1M€ en moyenne (pour la période 2014-20) | Entre 1,4 et 2,5M€ en moyenne | 150 000€ en moyenne (pour les AAP « Innovation Eurorégionale ») |
| Durée | Max 36 mois | Max 36 mois | Max 48 mois | Max 18 mois (pour les AAP « Innovation Eurorégionale ») |

En savoir +

Voir p.36

En savoir +

Voir p.39

En savoir +

Voir p.42

En savoir +

Voir p.45



Pour télécharger les tableaux des programmes en version A3, cliquez-ici.

Erasmus +



C'est le programme européen pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport qui finance l'apprentissage tout au long de la vie, le développement éducatif, professionnel et personnel des personnes.

Appels à projets en 1 phase

Objectifs



Les 4 priorités du programme Erasmus+ pour la période 2021-2027 :

- ➔ Inclusion et diversité
- ➔ Transition écologique / Éducation au développement durable
- ➔ Transformation digitale / Éducation numérique
- ➔ Citoyenneté active

Le programme est organisé autour de 6 secteurs éducatifs, dont celui qui touche au vieillissement actif qui est le **secteur de l'éducation des adultes** : des activités d'apprentissage complémentaires ou alternatives à la formation qualifiante.

Domaines d'action



Chaque secteur éducatif s'articule autour d'actions-clés dont :

Les projets de **mobilité**

- ➔ La **mobilité des individus à des fins d'apprentissage** : la mobilité des salariés, des bénévoles et des usagers des structures

Les activités qui peuvent être financées :

Pour les personnels :

- Périodes d'observation
- Missions d'enseignement ou de formation
- Cours et formation

Pour les apprenants :

- Mobilité de groupe
- Mobilité individuelle

Exemples de dépenses éligibles dans un projet de mobilité : Voyage, Soutien organisationnel, Visite préparatoire, Soutien individuel, Soutien linguistique, Cours structurés/payants, Soutien «inclusion», Coûts exceptionnels

Les projets de **coopération**

➡ La **coopération entre organismes et institutions** : la collaboration et le travail d'une structure avec au moins une autre structure européenne

Les deux types de projets qui peuvent être financés :

Les Partenariats de coopération :

- 3 organisations (min.) issues de 3 pays du programme (min.)
- Projets de renforcement des capacités à l'échelle transnationale par l'échange de pratiques et l'innovation

Les Partenariats simplifiés :

Idéal pour les porteurs de projets débutants

- 2 organisations (min.) issues de 3 pays du programme (min.)
- Simplification des formulaires de candidature

Qui peut candidater ?



Dans le **secteur de l'éducation des adultes** : tous les organismes (**publics ou privés**), quelle que soit leur taille, avec ou sans salarié, qui sont actifs dans :

- Le champ de **l'action sociale, de l'économie sociale et solidaire et de l'accompagnement**
- **L'éducation non formelle des adultes** : qui se déroule parallèlement à l'enseignement et à la formation classiques mais ne débouche pas sur des qualifications
- **L'éducation informelle des adultes** : qui a lieu en dehors de cadres formels, à la maison et dans le groupe de pairs, par exemple

Zone de coopération :

33 pays:

- ➡ 27 **pays membres** de l'Union européenne
- ➡ **Pays tiers associés** (Islande, Liechtenstein, Macédoine du Nord, Norvège, Serbie, Turquie)

Budget des projets et taux de financement



Pour les **projets de mobilité**, il s'agit de **montants forfaitaires** en fonction du nombre de mobilités, du/des pays de destination et de la durée du/des séjour(s).

Les **projets de coopération** sont financés par **forfaits** proportionnels aux objectifs et à la taille du projet : 30 000 €, 60 000 €, 120 000 €, 250 000 € ou 400 000 €. Jusqu'à 80% du financement octroyé peut être versé à la signature de la convention de subvention.

Le taux de financement est de **100%**. Il n'y a pas de cofinancement obligatoire même si le principe est important à prendre en compte dans l'élaboration de la demande de subvention.

Durée des projets



- ➡ Entre 6 et 36 mois

Des projets avec des partenaires néo-aquitains



★ Projet Forget me not 2.0

Déployer les bénéfices de la réminiscence en développant des outils simples et conviviaux pour les personnes atteintes de troubles cognitifs et les professionnels de l'accompagnement et leurs proches aidants.

Période : 01/2022-12/2023

Partenaire néo-aquitain :

Budget total : 200 000€

Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) de la Charente (coordinateur)

En savoir +

www.projectforgetmenotfr.weebly.com

Quelles seraient vos recommandations pour une structure qui débute dans les projets européens ?

« L'organisation est capitale dans la conduite ou participation de projet européen, prenez vos marques auprès d'un coordinateur de projet expérimenté et intégrez un projet pour lequel vous êtes convaincu et légitime ! »

Qu'est-ce que la participation à un projet collaboratif européen vous a permis de réaliser ?

« Qu'en Europe nous sommes autant semblables que différents, c'est passionnant, fédératif et inspirant ! Que ces projets sont formateurs en terme d'échange de pratiques et d'acquisition de compétences. »

Christine Granet, Chef du Service Action Familiale, Union départementale des associations familiales de la Charente et **Emmanuelle Merveille**, Coordinatrice de la Plateforme des Aidants du Sud et de l'Ouest Charente



★ Projet QAVAD

Améliorer l'accompagnement des personnes âgées à domicile et apporter un soutien aux aidants et professionnels travaillant à domicile.

Période : 09/2019-08/2022

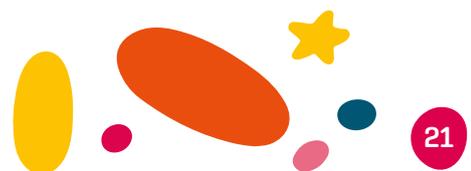
Partenaire néo-aquitain :

Budget total : 400 000€

- Etcharry Formation Développement (coordinateur)
- Plateforme territoriale d'appui 64
- Laguntza Etxerat

En savoir +

www.qavad.eu



★ **Projet atHome**

Permettre aux aides à domicile de valider un référentiel européen de compétences et développer interaction et coopération entre acteurs sanitaires et médico-sociaux intervenant auprès des personnes âgées à domicile.

Période : 09/2017-10/2019

Budget total : 320 000 €

Partenaire néo-aquitain :

Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale
Nouvelle-Aquitaine (IRFSS N-A)

En savoir +

www.projetathome.org

Quels sont vos conseils pour participer à un partenariat de coopération avec Erasmus+ ?

« Multiplier les expériences en qualité de partenaire avant de se lancer en tant que pilote. La rigueur méthodologique que requiert le pilotage est la garantie d'un projet mené avec sérénité, efficacité et plaisir partagé. Prendre également le temps de construire le consortium pour assurer une complémentarité effective des rôles de chacun. »

Que reprenez-vous de votre expérience de coordination d'un projet européen ?

« Nous retenons l'enrichissement professionnel et interpersonnel. Ces projets sont l'occasion de découvrir des méthodologies et des approches propres à chaque pays, de les mutualiser pour coconstruire des outils pédagogiques innovants et enfin de pouvoir les tester. A l'issue, leur valorisation et leur partage permettent de garantir un intérêt collectif européen. »

Sophie Alex-Bacquer et **Alexandra Martin**, co-responsables du Bureau des relations internationales et de l'innovation, Croix-Rouge Compétence Nouvelle-Aquitaine



★ **Projet Hands-on SHAFE**

Favoriser un environnement adapté aux besoins des populations fragiles et vieillissantes à travers l'utilisation, la mise en œuvre et le développement de solutions, produits et services en matière de santé et bien-être, d'environnements physiques et de technologies de l'information et de la communication.

Période : 09/2019-12/2022

Partenaire néo-aquitain :

Budget total : 424 000 €

Airelle Corrèze

En savoir +

www.hands-on-shafe.eu/fr

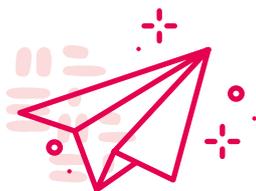
Qu'est-ce que ce projet vous a apporté ?

« Ce projet nous a apporté une ouverture et une meilleure connaissance à la fois des enjeux et de pratiques simples pouvant favoriser le bien vieillir au quotidien avec tout le plaisir de collaborer en croisant des disciplines et des cultures différentes. »

Miriam Guzy, Co-directrice d'Airelle, association d'accompagnement à la création d'activité en Corrèze



En savoir plus sur Erasmus +



Contact :

Pour toute question sur les projets Erasmus+ sur le secteur de l'Éducation des adultes :

promotion.educadultes@agence-erasmus.fr

Ressources :



Le programme :

www.monprojet.erasmusplus.fr

Trouver une structure d'accueil ou un partenaire :

www.epale.ec.europa.eu

Le réseau des développeurs, pour vous aider dans votre candidature :

www.erasmusplus.fr/penelope/developpeurs.php

Un parcours d'accompagnement à la demande de financement pour l'éducation des adultes :

www.agence.erasmusplus.fr/erasmus-pour-europe-de-inclusion

Horizon Europe



C'est le programme cadre de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation pour la période allant de 2021 à 2027. Il dispose d'un budget d'environ 95,5 milliards d'euros pour cette période.

Appels à projets en 1 ou 2 phases

Objectifs



Les 4 objectifs généraux du programme consistent à :

- ➔ Renforcer les bases scientifiques et technologiques de l'Union
- ➔ Stimuler sa compétitivité, y compris celle de son industrie
- ➔ Concrétiser les priorités politiques stratégiques de l'Union
- ➔ Contribuer à répondre aux problématiques mondiales, dont les objectifs de développement durable

Domaines d'action



Le programme 2021-2027 se divise en piliers dont :

Pilier 1 : La science d'excellence

Des projets de **recherche fondamentale**, le financement des échanges et des bourses pour les chercheurs, la mise en réseau, l'accès et le développement dans des infrastructures de recherche. Les projets de ce pilier sont centrés sur une approche bottom-up, c'est-à-dire que **le sujet est libre**.

Pilier 2 : Les problématiques mondiales et la compétitivité industrielle européenne

Les projets du pilier 2 ont une approche top-down, c'est-à-dire que **le sujet est imposé** (dans un domaine ou un secteur d'activités précis).

Concernant le secteur du **vieillessement**, ce pilier finance notamment :

Les **travaux et recherches** liés aux **problématiques sociétales** telles que la **santé**, une société inclusive, créative et sûre, le numérique, l'industrie, ainsi que l'alimentation, la bioéconomie et les ressources naturelles.

Ce pilier est en effet divisé en « **Clusters** » ou thématiques :

- | | |
|---|---|
| ➊ Santé | ➋ Climat, énergie et mobilité |
| ➌ Culture, créativité et société inclusive | ➍ Numérique, industrie et espace |
| ➎ Sécurité civile pour la société civile | ➏ Alimentation, bioéconomie, ressources naturelles, agriculture et environnement |

Si le **bien vieillir** est principalement ciblé dans le **cluster santé**, il peut également se retrouver dans d'autres clusters (société inclusive, mobilité, alimentation).

Les **6 domaines d'intervention du cluster santé** sont :

- La santé tout au long de la vie
- Les déterminants en matière de santé environnementale et sociale
- Les maladies rares et non transmissibles
- Les maladies infectieuses, y compris les maladies liées à la pauvreté et les maladies négligées
- Les outils, technologies et solutions numériques pour la santé et les soins, y compris la médecine personnalisée
- Les systèmes de soins de santé

Il existe différents types de projets en fonction de la maturité technologique de votre projet (« Technology Readiness Level ») :

- **Les actions de recherche et d'innovation** (TRL 4 à 6)

- ☰ Projets collaboratifs visant à **établir de nouvelles connaissances** et/ou à **explorer la faisabilité d'une technologie, d'un produit, d'un procédé, d'un service** (ou solution) nouveau ou amélioré.

- **Les actions d'innovation** (TRL 6 à 8)

- ☰ Projets collaboratifs incluant le **prototypage, essais, démonstration ou pilotes, validation du produit à grande échelle, première commercialisation**. Les projets peuvent inclure des **activités** – limitées – de recherche et de développement.

- **Les actions de coordination et de soutien**

- ☰ Projets consistant principalement en des **mesures d'accompagnement** comme la dissémination, la sensibilisation et communication, la mise en réseau, les exercices d'apprentissage mutuel et les études.

Qui peut candidater ?



Toute entité légale peut répondre à un appel à projets Horizon Europe.

Zone de coopération :

- ➔ **Pays membres** de l'Union européenne et leurs Pays et Territoires d'Outre-Mer (PTOM)
- ➔ **Pays tiers associés** à Horizon Europe (voir la liste : bit.ly/3Wsms6V)

Modalités

Pour être éligible, dans le cadre de projets collaboratifs, le consortium doit être composé d'au moins **3 entités juridiques indépendantes**, chacune étant établie dans un État membre ou dans un autre pays associé et avec au moins une des **3 entités établie dans un État membre**.





| Type de projet | Bénéficiaire | Durée | Taux de financement | Budget total |
|--|----------------------------|--------------|---|---|
| Action d'innovation et de recherche (RIA) TRL 4 à 6 | Multi-bénéficiaire | 36 à 48 mois | 100 % | Très variable selon les appels à projets : de 1 à plus de 50 M€ |
| Action d'innovation (IA) TRL 6 à 8 | Mono ou multi-bénéficiaire | 36 à 48 mois | 100% pour les entités à but non lucratif 70% pour les autres | |
| Action de coordination et de support (CSA) | Multi-bénéficiaire | 12 à 30 mois | 100 % | |

Pour un projet collaboratif dans le Cluster Santé :

Il y a en moyenne 5 à 20 partenaires, un budget de 3 à 15 M€ et une durée de 4 à 5 ans.

Des projets avec des partenaires néo-aquitains



★ **Projet PHARAON**

Développer des plateformes digitales qui permettent de rassembler des services et outils pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées.

Période : 12/2019-11/2023

Budget total : 21,3 M€

Partenaire néo-aquitain :

Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine

En savoir +

www.pharaon.eu

Que retenir-vous de ce projet européen ?

«Pharaon est un projet européen du programme Horizon 2020, aujourd'hui Horizon Europe, avec environ 40 partenaires provenant de 12 pays. Cela constitue donc un challenge de pouvoir tous communiquer et travailler ensemble. La participation du Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine à Pharaon donne accès à différentes cultures de travail, une ouverture et une vision sur les actions des autres pays européens dans le domaine du bien vieillir, des échanges fructueux et des opportunités de partenariats pour de futurs projets. Une expérience professionnelle et personnelle très enrichissante!»



Quelles seraient vos recommandations pour une structure qui débute dans les projets européens ?

« Cela dépend de la stratégie de la structure mais il faut avant tout avoir conscience que cela demande une véritable implication en termes de temps et de ressources humaines. Cela nécessite également d'être à l'aise avec l'anglais qui est la langue des projets européens. C'est bien sûr aussi une formidable opportunité de financement et d'accès à de nouveaux partenariats. »

Isabelle Lesterpt, Cheffe de projet européen, Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine

Projet GERONTE

Améliorer la prise en charge des patients multimorbides en oncogériatrie via des méthodes et traitements individualisés facilités par la transition numérique des systèmes de santé.

Période : 04/2021-03/2026

Budget total : 6 M€

Partenaire néo-aquitain :

Université de Bordeaux (coordinateur)

En savoir +

www.geronteproject.eu

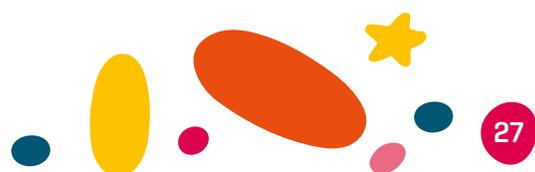
Quels sont vos conseils pour participer à un projet Horizon Europe ?

« Les opportunités de financements européens reviennent régulièrement, si vous découvrez un financement proche ou passé sa date limite, ne vous pressez pas et renseignez-vous sur son cadre, afin d'assurer de votre éligibilité quand ce financement rouvrira. Pour intégrer ou créer un consortium, ciblez les événements et réseaux de la Commission européenne, des B2B sont souvent organisés. »

Que reprenez-vous de votre expérience de coordination d'un projet européen ?

« Il faut bien connaître ses partenaires pour évaluer les risques de chacun et se donner les moyens d'agir. Par exemple, certains accords de consortium mettent en place une retenue sur préfinancement jusqu'à livraison de livrables, pour donner au consortium des outils de pression sur les partenaires. »

Éléonore Lehn, Responsable de projet européen, Université de Bordeaux



Projet SHAPES

Créer un écosystème ouvert permettant le déploiement à grande échelle de technologies numériques pour une vie saine et indépendante destinées aux personnes âgées.

Période : 11/2019-10/2023

Partenaire néo-aquitain :

Budget total : 20,9M€

Kompaï Robotics

En savoir +

www.shapes2020.eu

Qu'est-ce que la participation à un projet Horizon 2020 vous a permis de réaliser que vous n'auriez pas pu faire autrement ?

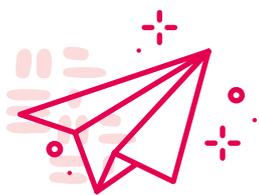
« Notre participation au projet Horizon 2020 SHAPES nous a donné accès à des financements importants pour la recherche et le développement, ainsi qu'à des partenaires européens de haut niveau. Nous avons pu élargir notre réseau de contacts et explorer de nouveaux marchés. De plus, cela nous a permis de bénéficier d'un cadre réglementaire et éthique cohérent, renforçant notre engagement envers la qualité et la sécurité de nos produits. »

Quelles seraient vos recommandations pour une structure qui débute dans les projets européens ?

« Il est important de bien se renseigner sur les programmes de financement et trouver des partenaires pertinents. Soyez prêt à travailler en équipe avec des langues et des cultures différentes. Établissez une gestion de projet solide et respectez les aspects réglementaires et éthiques. Soyez patient et persévérant ! »

Marina Jallabert, Robot Manager, Kompaï Robotics





Contact :

Point de Contact National (PCN) Santé France

- Virginie Sivan (MESRI)
- pcn-sante@recherche.gouv.fr

Le Saviez-Vous ?

Les Points de Contact Nationaux (PCN) ont été établis pour soutenir les porteurs de projets d'Horizon Europe dans tous les pays bénéficiaires. Ils ont notamment pour mission d'**informer et de sensibiliser** les communautés françaises de recherche, de développement et d'innovation sur les opportunités de financement de projet d'Horizon Europe.

Ressources :



Le programme :

www.horizon-europe.gouv.fr

Plus d'informations sur le Cluster 1 « Santé » :

www.horizon-europe.gouv.fr/cluster-1-sante

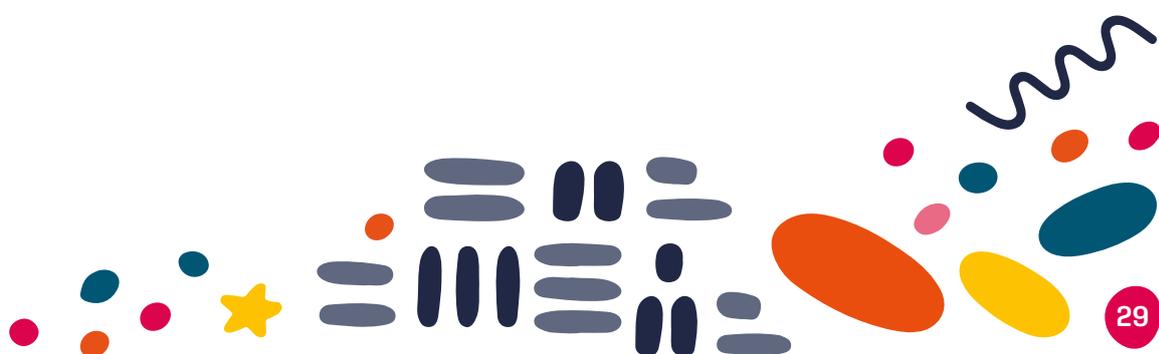
Rechercher des partenaires :

www.horizon-europe.gouv.fr/recherche-de-partenaires-cluster-sante-27971

Le portail du Participant Funding & Tenders :

<https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/home>

différents outils et services pour les porteurs de projets tels que la recherche d'appels à projets, des fiches récapitulatives, les dernières nouveautés du programme, etc.





Le programme pour soutenir prioritairement les PME* innovantes à fort potentiel de croissance et porteuses d'un projet d'innovation collaboratif

**Selon la définition de l'Union européenne, les PME concernées sont celles dont l'effectif salarié est inférieur à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 M€ ou le bilan annuel n'excède pas 43 M€.*

Appels à projets en 2 phases

Objectifs



Le programme est élaboré par le **réseau intergouvernemental EUREKA** et la **Commission européenne**. Il est destiné à **soutenir prioritairement des PME** engagées dans des projets innovants, technologiques, collaboratifs, internationaux et proches du marché.

Les projets financés sont les projets transnationaux de **Recherche, Développement et Innovation collaboratifs**, de **toutes thématiques** et visant un **procédé**, un **produit** ou un **service innovant** commercialisable. Il y a 2 appels à projets par an (sur toute la période 2021-2028).

Qui peut candidater ?



Les **PME** (selon la définition de l'Union européenne), **les entreprises de 250 à 2 000 personnes** et **les laboratoires et universités**.

Zone de coopération :

37 pays :

- **32 pays membres** de l'Union européenne ou de **pays associés** au programme Horizon Europe (voir la liste)
- **Membres et partenaires non-associés au programme Horizon Europe** du programme Eureka : Corée du Sud et Suisse
- **Pays associés au programme Eureka**, non-associés au programme Horizon Europe et participant au programme Eurostars : Canada, Afrique du Sud et Singapour

Modalités

Inclure au moins **2 partenaires de 2 pays membres d'Eurostars** et **coordination par une PME**. Un pays, ou un partenaire, ne doit pas représenter plus de 70% de la part totale du projet et le projet doit être soumis en ligne par le chef de file du consortium.



Budget des projets et taux de financement et durée



Le budget moyen est de **1,6 M€** par projet (montant pouvant être supérieur ou inférieur en fonction du projet).

Chaque partenaire des projets lauréats est financé par son **financeur national**. En France par **Bpifrance**, en **subvention** selon les taux suivants :

- **PME** : 40% des dépenses éligibles
- **Entreprises de 250 à 2 000 personnes** : 30% des dépenses éligibles
- **Laboratoires et universités** : 40% des coûts complets (dans la limite de 120 000€ si le consortium implique une PME française, dans la limite de 50 000€ sans PME française dans le consortium)

Dépenses éligibles :

Les dépenses internes ou externes HT directement liées au développement de l'innovation (activités de recherche industrielle et de développement expérimental).

Durée des projets



➔ Inférieure à **3 ans**, suivie d'une commercialisation intervenant moins de 2 ans après la fin du projet.

En savoir plus sur Eurostars



Contact :

Responsable des programmes d'innovation internationaux Bpifrance

- Jeanne Andrade
- jeanne.andrade@bpifrance.fr
- 06 78 39 09 58

Ressources :

Le programme :

www.bpifrance.fr/catalogue-offres/soutien-a-linnovation/eurostars-3

Formulaire de recherche de partenaires :

bit.ly/432rwkV



EU4Health – L'UE pour la santé



Le programme pour améliorer la santé au sein de l'Union européenne en renforçant la résilience des systèmes de soins de santé

Objectifs



Le programme va poursuivre 4 objectifs généraux pour la période 2021-2027 :

- Améliorer et favoriser la santé dans l'Union
- Protéger les citoyens de l'Union contre les menaces transfrontalières graves sur la santé
- Améliorer la disponibilité, l'accessibilité et le caractère abordable des médicaments
- Renforcer les systèmes de santé

Domaines d'action



Pour la période 2021-2027, le programme EU4Health permet de soutenir des actions articulées autour de **5 volets transversaux** :

- Préparation aux crises
- Promotion de la santé et prévention des maladies
- Cancer
- Systèmes et personnel de santé
- Numérique

Qui peut candidater ?



Principalement **les autorités et agences nationales compétentes** du domaine ou encore les **ministères** mais aussi des **acteurs publics et privés** variés selon les appels.

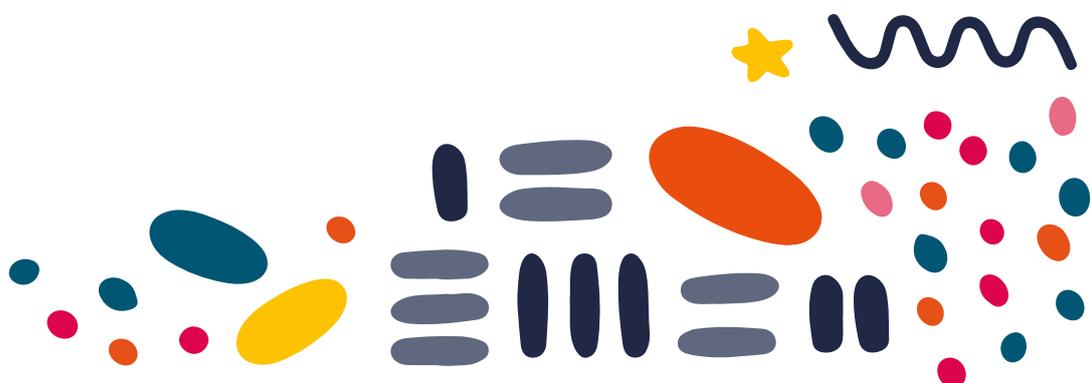
Zone de coopération :

31 pays :

- 27 pays membres de l'Union européenne
- Pays tiers : Norvège, Islande, Ukraine, Moldavie

Modalités

Inclure au moins **3 entités juridiques établies dans 3 pays différents** participant au programme (États membres, pays de l'Espace Économique Européen, pays associés au programme EU4Health).



Budget des projets et taux de financement et durée



Le budget moyen était de **300 000€ à 10 M€** par projet dans le programme de travail 2022.
Taux de cofinancement de **60%** (80% pour utilité exceptionnelle)

Durée des projets



↪ Entre 12 et 36 mois

En savoir plus sur EU4Health



Contact :

Point de contact national (PCN) France EU4Health

- Tim Morris Schmidt
- tim-morris.schmidt@sante.gouv.fr

Ressources :



Portail de l'Agence exécutive européenne pour la santé et le numérique (HaDEA) :

hadea.ec.europa.eu/index_en

Site général de l'Union européenne pour la santé de la Commission européenne :

health.ec.europa.eu/funding/eu4health-programme-2021-2027-vision-healthier-european-union_fr





**L'initiative pour la Santé Innovante :
un partenariat public-privé entre l'Union européenne
et les acteurs industriels**

Appels à projets en 1 ou 2 phases

Objectifs



Les 3 principaux objectifs du programme sont :

- **Transformer la recherche et l'innovation en matière de santé** au bénéfice des patients et de la société
- **Délivrer des innovations de santé qui couvrent l'ensemble du spectre des soins**, en particulier dans les domaines où il existe un besoin de santé publique non pourvu
- **Rendre les industries européennes de la santé compétitives au niveau mondial**

Le but est d'établir les bases du **développement de produits ou de solutions** de soins de santé plus sûrs et plus efficaces qui répondent à des besoins de santé publique non satisfaits et qui peuvent être mis en œuvre dans les **systèmes de soins de santé**.

Les projets financés sont notamment les **projets intersectoriels** impliquant les secteurs de la **biopharmacie**, de la **biotechnologie** et des **technologies médicales**. Il y a en général 2 appels à projets par an sur la période 2021-2027.

Domaines d'action



Les thématiques abordées par le programme IHI **dépendent de chaque appel à projets**. Un programme de travail est publié chaque année sur le site internet.

À titre d'exemple, les thématiques du premier appel à projets lancé en 2022 étaient: Le parcours de soins innovants pour les patients atteints de maladies neurodégénératives et de comorbidités / l'imagerie de nouvelle génération et diagnostic et thérapie du cancer guidés par l'image (entre autres)

Qui peut candidater ?



Toute organisation établie dans l'Union européenne ou dans un pays associé à Horizon Europe peut bénéficier d'un financement de l'IHI.

En pratique, le financement de l'IHI soutient principalement la participation à ses projets d'organisa-

tions telles que **les universités, les organismes de recherche, les associations de patients, les petites et moyennes entreprises (PME) et les entreprises de taille intermédiaire**. En fonction du type d'appel à propositions, les **grandes entreprises** peuvent également bénéficier d'un financement de l'IHI.

Zone de coopération :

- ➔ 27 pays membres de l'Union européenne
- ➔ Pays associés au programme Horizon Europe (voir la liste : bit.ly/3Wsms6V)

Modalités

Le consortium doit réunir au moins **3 entités établies dans un État membre** ou associé différent (au moins 1 entité établie dans les États membres). Pour être éligible en 1^{re} phase, le partenariat doit justifier d'une contribution d'au moins 45% du coût total du projet.

Budget des projets et taux de financement



Le budget des projets est variable selon l'appel à projets (> 5M€).

Le taux de financement est de **100% pour les coûts directs éligibles** (personnel permanent, déplacements...) et de **25% pour les coûts indirects éligibles** (frais de gestion).

Durée des projets



- ➔ Variable selon l'appel à projets (5 ans ou plus)

En savoir plus sur IHI



Contact :

Demandes générales (en anglais)

- applicants@ihi.europa.eu

Ressources :

Le programme :

www.ihi.europa.eu

Soumettre une proposition :

ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/home



Interreg Sudoe



Le programme de coopération territoriale dans le sud-ouest de l'Europe

Appels à projets en 2 phases

Objectifs



Le programme **Interreg Sudoe** (Sud-Ouest Européen) est destiné à **favoriser la coopération territoriale** entre les **régions françaises du sud-ouest et la péninsule ibérique : Espagne, Portugal, Andorre** (en tant que pays tiers). Il intervient en matière d'**innovation** technologique et sociale, de **lutte contre le changement climatique et de protection de l'environnement**.

Le **Sudoe** est un territoire périphérique intérieur avec des **caractéristiques démographiques** (dépeuplement rural et vieillissement) et **territoriales** (relations ville-campagne et centre-périphérie) **interconnectées** ainsi que des **conditions environnementales** uniques qui font de la zone Sudoe une **zone de référence** pour l'Union européenne.

Domaines d'action



Parmi les priorités du programme 2021-2027 :

● **Priorité 2** - Promouvoir la cohésion sociale et l'équilibre territorial et démographique du Sudoe à travers **l'innovation et la transformation des secteurs productifs**

En particulier concernant le bien vieillir, l'objectif spécifique suivant :

O.S 1.1 Développer et améliorer les capacités de recherche et d'innovation ainsi que l'utilisation des technologies de pointe

● **Priorité 3** - Promouvoir la cohésion sociale et l'équilibre territorial et démographique du Sudoe à travers **l'innovation sociale, la valorisation du patrimoine et les services**

En particulier concernant le bien vieillir et la Silver Économie, l'objectif spécifique suivant :

O.S 4.5 Garantir l'égalité d'accès aux soins de santé et favoriser la résilience des systèmes de santé, y compris les soins de santé primaires, et promouvoir le passage d'une prise en charge institutionnelle à une prise en charge familiale ou de proximité

➡ Les appels à projets visent à soutenir des **projets transnationaux** pouvant mettre en œuvre des **solutions sur le terrain** par le biais d'**initiatives concrètes** telles que : des études et des expérimentations, des sites pilotes, travaux d'aménagement, etc.



Qui peut candidater ?



Les organismes publics et parapublics, organismes privés à but non lucratif, entreprises/organismes privés à but lucratif (mais pas en tant que chef de file).

Zone de coopération :

- **Espagne** : toutes les communautés autonomes et les villes autonomes, à l'exception des Îles Canaries
- La Principauté d'**Andorre** participe en tant que pays tiers
- **France** : les régions Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et l'ex-région Auvergne pour la région Auvergne-Rhône-Alpes
- **Portugal continental**

Modalités

Le partenariat doit être composé de **minimum 1 partenaire dans chacun des 3 États membres**.

Le Saviez-Vous ?

La plateforme web **eSudoe2127**, qui sert à présenter sa candidature d'un projet au programme **Interreg Sudoe**, est disponible dans les 3 langues du programme : **espagnol, français et portugais**.

Budget des projets et taux de financement



Le budget moyen des projets pour la période 2014-2020 était d'environ **1M€** (montant pouvant être supérieur en fonction du projet).

Le taux de financement est de **75%**.

Les bénéficiaires doivent avoir un budget minimum dans le projet de 100 000€ sauf pour les entités privées à but lucratif et/ou entreprises pour qui il doit être de minimum 20 000€.

Durée des projets



➔ Maximum **36 mois**

Des projets avec des partenaires néo-aquitains



★ **Projet MOAI LABS**

Promouvoir l'investissement des entreprises dans des solutions innovantes pour lutter contre la solitude et l'isolement des personnes âgées.

Période : 11/2020-01/2023

Budget total : 1,4 M€

Partenaire néo-aquitain :

Mutualité Française Limousine

En savoir +

www.moailabs.eu

★ **Projet PROCURA**

Stimuler les politiques d'achat public d'innovation dans la pratique de soins médicaux et sociaux et ce, dans le domaine du vieillissement actif et de l'autonomie des personnes âgées.

Période : 04/2018-03/2021

Partenaire néo-aquitain :

Budget total : 1,7 M€

Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine

En savoir +

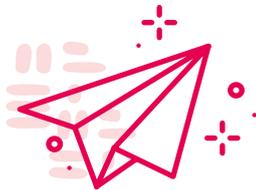
www.shareprocare.eu

« PROCURA a été une formidable opportunité d'expérimenter un nouvel outil de commande publique, centré sur l'utilisateur et visant à développer des services innovants pour les bénéficiaires âgés. »

Julia Betoule, Chef de projet PROCURA, Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine



En savoir plus sur Interred Sudoe



Contact :

Équipe de Coopération Territoriale Européenne de la Région Nouvelle-Aquitaine

● ue.cooperation@nouvelle-aquitaine.fr

Référente Interreg Sudoe et Interreg Europe

● Emmanuelle Pallier

● emmanuelle.pallier@nouvelle-aquitaine.fr

Ressources :

Le programme :

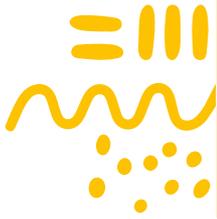
www.interreg-sudoe.eu

Construire son partenariat et rechercher des partenaires :

www.interreg-sudoe.eu/fra/sudoe-2021-2027/construisez-votre-partenariat-coopsudoe



Interreg Poctefa



Le programme de coopération territoriale entre Espagne, France et Andorre

Appels à projets en 1 phase

Objectifs



Le programme promeut le **développement durable du territoire** frontalier de l'Espagne, de la France et de l'Andorre grâce à la **coopération transfrontalière**. Il contribue à **réduire les différences de développement du territoire** et à unir des forces afin de parvenir au développement durable de la région et à la **cohésion** des régions qui la composent.

Domaines d'action



Parmi les priorités du programme 2021-2027 :

- **Priorité 3 - Faciliter l'accès à l'emploi et à la formation**

En particulier concernant le bien vieillir, les objectifs spécifiques suivants :

O.S 3.1: Inclusivité sur le marché du travail

O.S 3.2: Égalité d'accès à l'éducation et à la formation

- **Priorité 4 - Construire un espace inclusif et socialement intégré**

En particulier concernant le bien vieillir, l'objectif spécifique suivant :

O.S 4.3.: Inclusion socio-économique par des actions intégrées

Notamment : Initiatives de soutien social et d'accompagnement des populations vulnérables (lutte contre l'isolement, le vieillissement)

O.S 4.5: Égalité d'accès aux soins de santé

Notamment : **Réduction de la pression sur les systèmes sociaux et de soins de santé liée au vieillissement de la population** et à **l'accessibilité et l'efficacité des services** (promotion des professions du secteur social, échange de bonnes pratiques pour les soins à domicile)



Qui peut candidater ?



Les **organismes publics et parapublics, organismes privés à but non lucratif, entreprises/organismes privés à but lucratif.**

Zone de coopération :

- **Espagne** : Bizkaia, Gipuzkoa, Araba / Álava, Navarra, La Rioja, Huesca, Zaragoza, Lleida, Girona, et Barcelona
- **France** : Pyrénées-Atlantiques, Ariège, Haute-Garonne, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales
- **Principauté d'Andorre** : tout le territoire

Modalités

Le partenariat doit être composé de **minimum 1 partenaire dans 2 États membres.**

Budget des projets et taux de financement



Le budget moyen des projets pour la période 2014-2020 était d'environ **1M€** (montant pouvant être supérieur en fonction du projet).

Le taux de financement est de **65%**.

Durée des projets



➔ Maximum **36 mois**

Des projets avec des partenaires néo-aquitains



★ **Projet BERTAN**

Améliorer et développer de nouveaux services de transport, logement, participation sociale, qualité de la vie des personnes âgées grâce aux échanges transfrontaliers dans l'espace pyrénéen et au travail en réseau des agents territoriaux.

Période : 01/2020-05/2022

Budget total : 760 000€

Partenaire néo-aquitain :

Centre Intercommunal d'Action Sociale Pays Basque

En savoir +

www.communaute-paysbasque.fr/annuaire-des-projets/projet/projet-bertan



★ **Projet SAREA**

Encourager le rapprochement entre les professionnels du domaine du travail social (protection à l'enfance et personnes âgées dépendantes).

Période : 01/2018-06/2021

Partenaire néo-aquitain :

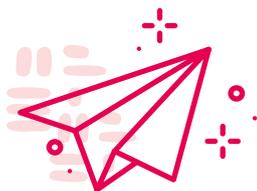
Budget total : 570 000 €

Etcharry Formation Développement

En savoir +

www.sareaproiektua.eu

En savoir plus sur Interred Poctefa



Contact :

Équipe de Coopération Territoriale Européenne de la Région Nouvelle-Aquitaine

- ue.cooperation@nouvelle-aquitaine.fr

Référents Interreg Poctefa de la Région Nouvelle-Aquitaine

- Jérémy Amoreau
- jeremy.amoreau@nouvelle-aquitaine.fr
- Sofía Munevar
- sofia.munevar@nouvelle-aquitaine.fr

Ressources :



Le programme :

www.poctefa.eu/fr

Plateforme numérique SIGEFA pour présenter sa candidature à un appel à projets :

www.sigefa2127.poctefa.eu/site/login

Rechercher un partenaire :

www.poctefa.eu/fr/appels-a-projets/recherche-partenaires



Interreg Europe



Le programme de coopération interrégionale avec échange et transfert d'expérience pour améliorer des instruments politiques

Appels à projets en 1 phase

Objectifs



Interreg Europe est un programme de **coopération interrégionale**, cofinancé par l'Union européenne. Le programme finance des projets qui rassemblent des **organisations politiques** de toute l'Europe. Le résultat doit être l'**amélioration des politiques publiques à un niveau local**, régional ou national, grâce à des partages de **bonnes pratiques**, la mise en réseau, le partage d'expériences et le **renforcement des capacités** dans les régions européennes de **29 pays**.

Domaines d'action



Parmi les priorités du programme 2021-2027 :

● **Priorité 1 – Une Europe plus intelligente**

En particulier concernant le bien vieillir, les objectifs spécifiques suivants :

O.S 1.1 : Capacités de recherche et d'innovation, adoption de technologies avancées

O.S 1.2 : Numérisation pour les citoyens, les entreprises, les organismes de recherche et les pouvoirs publics

● **Priorité 4 – Une Europe plus sociale : thématique qui couvre la santé**

En particulier concernant le bien vieillir, les objectifs spécifiques suivants :

O.S 4.2 : Accès à l'éducation, à la formation et à l'apprentissage tout au long de la vie, à l'éducation et à la formation à distance et en ligne

O.S 4.3 : Inclusion des communautés marginalisées, des ménages à faible revenu et des groupes défavorisés

O.S 4.5 : L'égalité d'accès aux soins de santé, la résilience des systèmes de santé, les soins familiaux et communautaires



Qui peut candidater ?



Les autorités locales, organismes de droit public, organismes privés à but non lucratif. Le cœur de cible d'Interreg Europe sont les structures responsables de l'écriture et de la mise en œuvre de politiques publiques.

Zone de coopération :

29 pays :

- 27 pays membres de l'Union européenne
- Norvège et Suisse

Modalités

Les projets doivent impliquer des partenaires d'au moins **3 pays participants, dont 2, a minima, doivent être issus d'États membres de l'UE**. L'implication de **l'autorité responsable de la politique en tant que partenaire** est obligatoire pour au moins 50% des instruments politiques visés par un projet. Le partenariat doit aussi être représenté par au moins **1 partenaire de chacune des zones géographiques** (Nord, Sud, Est, Ouest).

Budget des projets et taux de financement



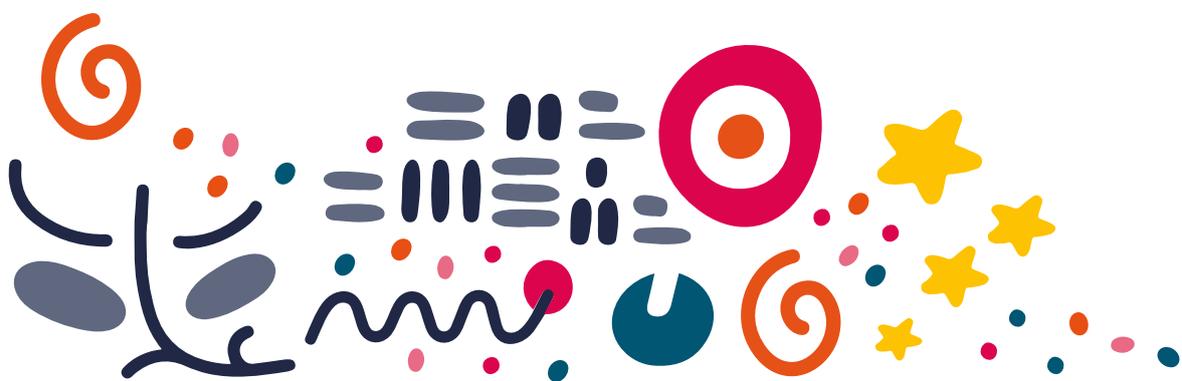
Le budget moyen des projets est situé entre **1,4 et 2,5 M€**.

Le taux de financement est de **80%** pour les organismes publics et de droit public des 27 États membres de l'Union européenne et **70%** pour les organismes privés à but non lucratif des 27 États membres de l'Union européenne.

Durée des projets



➔ **48 mois**. La dernière année est consacrée au suivi des résultats et de l'impact du projet.



Des projets avec des partenaires néo-aquitains



★ **Projet ITHACA**

Amélioration et développement des écosystèmes de santé locaux en procédant à un échange de bonnes pratiques européennes dans le champ du vieillissement actif et en bonne santé.

Période : 01/2017-12/2021

Partenaire néo-aquitain :

Budget total : 2,4 M€

Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine

En savoir +

www.projects2014-2020.interregeurope.eu/ithaca/news/

En savoir plus sur Interreg Europe



Contact :

**Équipe de Coopération Territoriale Européenne
de la Région Nouvelle-Aquitaine**

● ue.cooperation@nouvelle-aquitaine.fr

**Référente Interreg Sudoe et Interreg Europe
de la Région Nouvelle-Aquitaine**

● Emmanuelle Pallier

● emmanuelle.pallier@nouvelle-aquitaine.fr

Ressources :



Le programme :

www.interregeurope.eu

Soumettre une idée de projet :

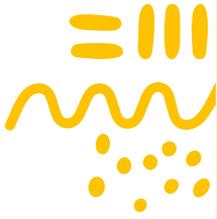
www.interregeurope.eu/user/login?destination=/submit-a-project-idea

Les Points de Contacts Nationaux français :

www.interregeurope.eu/france



Eurorégion



Espace commun de coopération composé des régions de Nouvelle-Aquitaine, Euskadi et Navarre, afin de construire ensemble des projets

Appels à projets en 1 phase

Objectifs



L'Eurorégion (Nouvelle-Aquitaine, Euskadi, Navarre) est un **espace commun de coopération** pour **développer et soutenir des projets** qui contribuent au **développement économique, social et culturel** de l'Eurorégion au niveau transfrontalier, interrégional et européen.

Domaines d'action



Parmi les priorités du programme 2021-2027 :

● **Priorité 1** - la Citoyenneté eurorégionale

Concernant le vieillissement :

1.4. : relever les défis sociaux et démographiques actuels pour améliorer la qualité de la vie de la population eurorégionale et garantir un traitement égalitaire

L'Eurorégion souhaite réaliser un travail de sensibilisation des citoyens et de prévention pour faire face aux enjeux sociaux du territoire, et notamment le vieillissement.

● **Priorité 2** - le Développement intelligent, compétitif, inclusif et durable

Concernant le vieillissement :

2.3. : Promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies par les acteurs économiques et institutionnels du territoire eurorégional en encourageant la coopération entre les organismes transfrontaliers

Qui peut candidater ?



Les organismes dotés de la **personnalité juridique**, aussi bien publics que privés issus d'un territoire **éligible** (associations, institutions, privés, autoentrepreneurs, etc.).

Zone de coopération :

Les régions de :

- Nouvelle-Aquitaine
- Euskadi
- Navarre

Modalités

Inclure au moins **1 partenaire de chacune des 3 régions.**

Budget des projets et taux de financement



Les appels à projets « Innovation Eurorégionale », qui concerne notamment les projets du domaine de la santé et de la Silver Économie, ont un budget moyen de **150 000 €**.

Le taux de financement est de **50 %** maximum.

Durée des projets



➔ **18 mois** maximum (pour les appels à projets « Innovation Eurorégionale »)

Des projets avec des partenaires néo-aquitains



★ **Projet VASADIN**

Apporter des solutions de technologies et services aux parcours de soins des personnes âgées.

Période : 2021-2022

Budget total : 125 000 €

Partenaires néo-aquitains :

Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine

ALLIS-NA (Alliance Innovation Santé Nouvelle-Aquitaine)

En savoir +

www.gerontopole-na.fr/les_projets/projet-vasadin

En savoir plus sur l'Eurorégion



Ressources :

Le programme :

www.euroregion-naen.eu





PARTIE 3

**Aller plus loin :
Acteurs
et dispositifs
pour développer
votre projet**

Afin d'assurer le bon déroulement de votre projet européen, de nombreuses structures existent, au niveau régional ou national, pour vous accompagner et vous proposer des services adaptés à votre projet. Que vous soyez à la préparation ou bien à la clôture de votre projet, ces services s'appliquent à chaque étape et à chaque type d'acteur.



L'accompagnement du pôle Europe

du Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine

Le pôle Europe travaille sur **4 volets principaux** pour accompagner vos activités et vos projets européens :

1 Les réseaux

Nous participons à des réseaux européens tels que le **RSCN** (Réseau des Sites de Référence en matière de vieillissement actif et en bonne santé), **ENOLL** (European Network of Living Labs) ou **CORAL** (Community of regions for assisted living), qui permettent un **échange d'expérience**, de la **visibilité**, un **accès à des partenaires potentiels pour des projets** et une **expertise partagée sur les appels à projets**.

➡ Nous pouvons vous mettre en relation avec les personnes ou structures compétentes pour développer votre projet pour le bien vieillir.

2 Les projets

Nous mettons en **œuvre et participons à des projets collaboratifs** avec divers partenaires européens.

3 La veille des appels à projets

Nous identifions des appels à projets portant sur le bien vieillir et organisons des **ateliers sur les financements européens**.

4 L'Inspiration

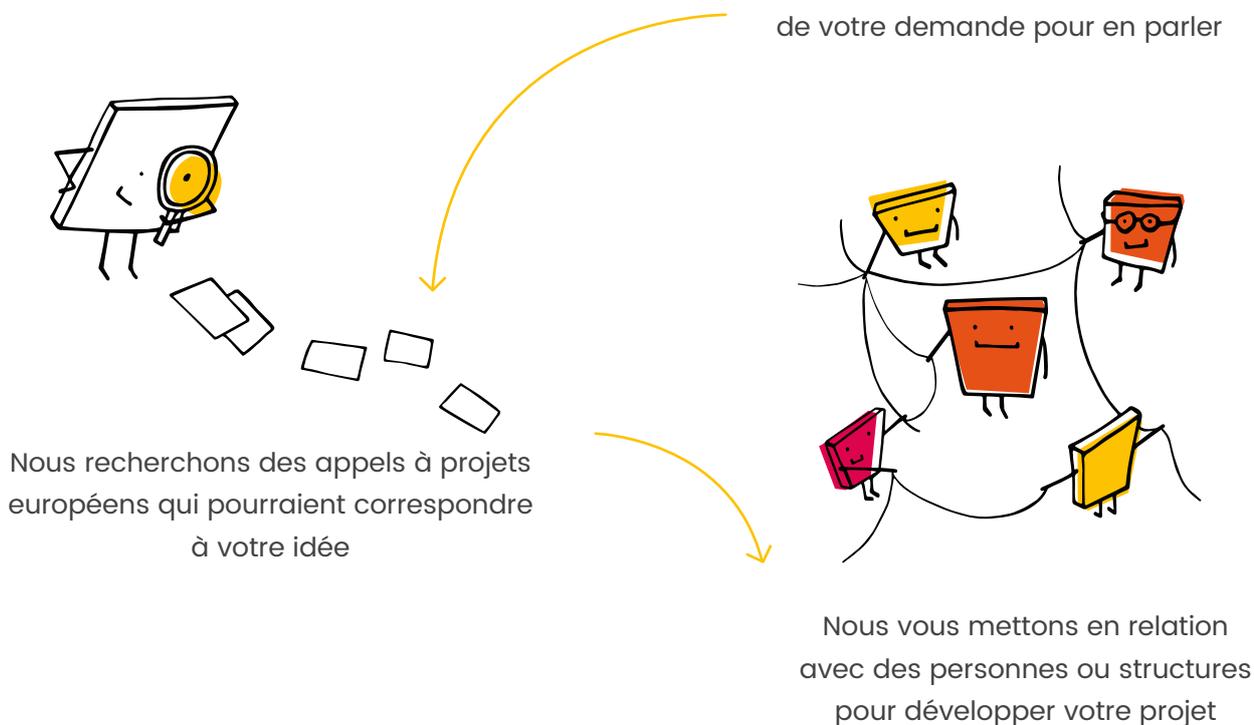
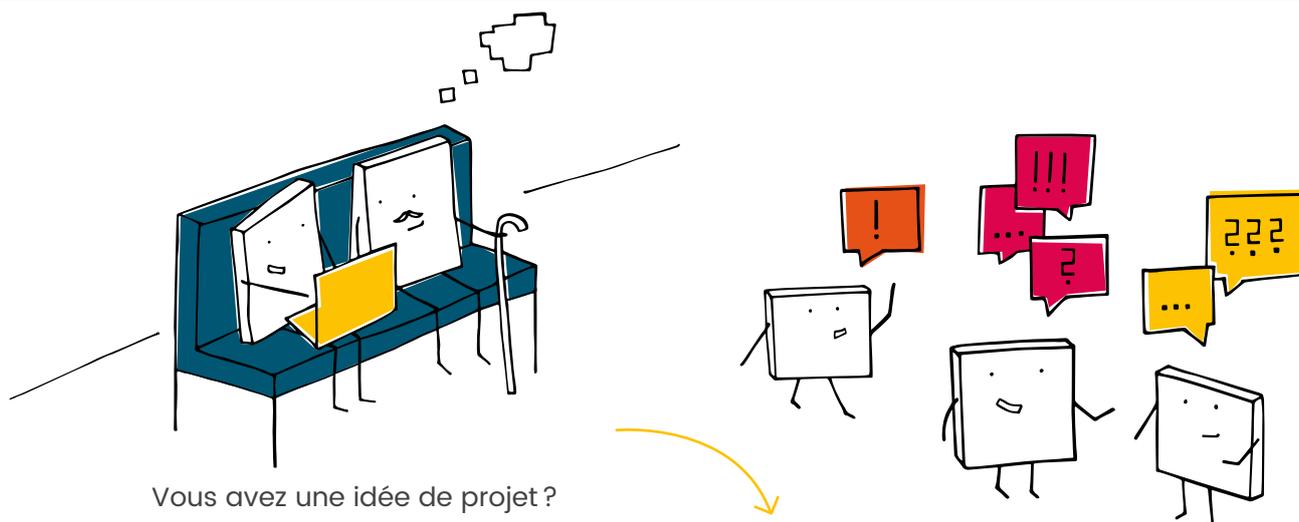
Nous cherchons de **l'inspiration pour nos initiatives régionales** et **valorisons les projets néo-aquitains** en Europe.

Le Saviez-Vous ?

Nous publions chaque semestre l'Europeveille : une revue des actualités européennes du bien vieillir, qui contient notamment une sélection d'appels à projets européens à venir portant sur le vieillissement.



L'accompagnement du Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine vers les projets européens



Une question ? Contactez-nous !



Laura Guérin

Responsable du Pôle Europe
l-guerin@gerontopole-na.fr



Isabelle Lesterpt

Cheffe de projets européens
i-lesterpt@gerontopole-na.fr



Juliette Vas

Chargée de projets européens
j-vas@gerontopole-na.fr



Le Bureau Europe de la Région

Nouvelle-Aquitaine à Bruxelles

Situé à **Bruxelles**, le Bureau Europe de la Région Nouvelle-Aquitaine est une **interface entre la région et les institutions européennes**. Il défend les intérêts du territoire régional en étant force de proposition auprès de l'Union européenne.

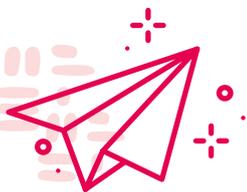
Le Bureau met en place de nombreux **services pour les acteurs régionaux** néo-aquitains, afin de mettre en valeur la **Région Nouvelle-Aquitaine** en

Europe, tels que la **veille** législative et informative quotidienne sur les politiques européennes accompagnée de **formation** et **sensibilisation** aux questions européennes.

Parmi ces services le Bureau de la Région à Bruxelles travaille en binôme avec l'**ADI**⁽¹⁾ et propose un **soutien aux acteurs régionaux pour accéder aux financements européens**, dont :

- L'identification d'**appels à projets européens** dans plusieurs thématiques (innovation et compétitivité, numérique, formation, insertion et emploi, etc.)
- La diffusion d'**offres de partenariat européen** et la **mise en relation** avec des partenaires potentiels (rencontres...)
- La réponse aux demandes d'information des acteurs régionaux sur la législation ou les financements européens
- L'**accompagnement** d'acteurs dans leurs démarches européennes
 - L'accès aux programmes gérés par la Commission européenne
 - La représentation de leurs intérêts au niveau européen
 - La prise de contact avec les institutions européennes
- La **mise à disposition** de salles pour des réunions de projets

En savoir plus



Contact :

- bureau-bruxelles@nouvelle-aquitaine.fr
- [Le bureau de représentation de la Région Nouvelle-Aquitaine à Bruxelles | Europe](http://www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/fr/le-bureau-de-representation-de-la-region-nouvelle-aquitaine-bruxelles.html) (www.europe-en-nouvelle-aquitaine.eu/fr/le-bureau-de-representation-de-la-region-nouvelle-aquitaine-bruxelles.html)

(1) Agence de Développement et d'Innovation





Des dispositifs d'accompagnement

Le Réseau Entreprise Europe (Enterprise Europe Network)

C'est le réseau de la Commission européenne dédié à l'innovation et à l'internationalisation des entreprises au service de leur développement et de leurs transitions numériques et environnementales.

➔ Regroupant près de **4 000 professionnels** au sein de **600 structures partenaires** issues de plus de **60 pays**, le Réseau Entreprise Europe est le plus grand réseau européen dédié à l'innovation et l'internationalisation des entreprises. Il accompagne les **PME** qui souhaitent se développer tout en renforçant leur résilience et leur activité en Europe par **l'innovation, l'internationalisation, le développement durable et le digital**.

En **France**, le réseau s'organise par région avec **200 conseillers** qui participent au **développement économique des territoires** et à la **croissance** des PME.

En **Nouvelle-Aquitaine**, le Réseau Entreprise Europe Sud-Ouest repose sur le partenariat entre **l'Agence de Développement et d'Innovation de Nouvelle-Aquitaine (ADI NA)** et **les Chambres de Commerce et d'Industrie de Nouvelle-Aquitaine (CCI NA)** qui accompagnent les entreprises de la région dans le développement de leur activité en Europe.

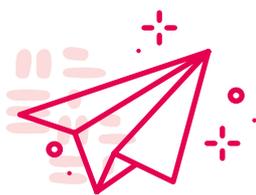
La répartition des services du Réseau Entreprise Europe en Nouvelle-Aquitaine

| CCI Nouvelle-Aquitaine | | ADI Nouvelle-Aquitaine |
|--|--|--|
| Nouer des partenariats européens | Comprendre et se conformer à la réglementation européenne | Valoriser ses innovations et accéder aux financements européens |
| <ul style="list-style-type: none"> Recherche de partenariats commerciaux et technologiques Recherche et diversification des fournisseurs Organisation de conventions d'affaires B2B* et missions d'entreprises Détection d'opportunités d'affaires issues de la base de données européennes <p>*Business to Business</p> | <ul style="list-style-type: none"> Accompagnement sur les sujets réglementaires et normatifs (marquage Commission Européenne) : veille réglementaire TVA intracommunautaire Réglementation environnementale Propriété intellectuelle | <ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la capacité d'innovation, évolution des process, pilotage de projets Recherche de partenariats R&D* Accès aux financements européens : identification des appels à projets européens et préparation du dossier de candidature <p>*Recherche et Développement</p> |
| Faciliter les mises en relation grâce aux groupes sectoriels européens Santé, digital, industries à énergies intensives regroupant les matériaux et les biochem-techs, textile, développement durable, aéronautique, agroalimentaire, etc. | | |
| Faciliter les transitions Développement des capacités de résilience de l'entreprise pour l'aider à relever les défis des transitions environnementales et numériques (décarbonation, éco-conception, Responsabilité Sociale et Environnementale, robotisation, Intelligence Artificielle, gestion des datas, etc.) | | |

En résumé, le Réseau Entreprise Europe offre aux entreprises dans le cadre d'un parcours client :

- ➔ Un accompagnement **sur-mesure** pour **connaître** les financements européens **adaptés à votre projet** et pouvoir en bénéficier ainsi que mieux **comprendre** les différents programmes européens
- ➔ Des **conseils personnalisés** sur la **réglementation** européenne
- ➔ Un **accompagnement individuel** sur la propriété intellectuelle
- ➔ Des conseils pour la **préparation de votre candidature** à un appel à projets européen
- ➔ Des **prises en relations** avec des **partenaires** européens et internationaux
 - Plateforme de recherche de partenaires (bit.ly/43pLshs)
 - Des événements et rencontres B2B avec des partenaires potentiels (<https://www.entreprise-europe-sud-ouest.fr/content/events/>)

En savoir plus



Contact :

Pour la CCI NA, Stéphanie Vincent
– *Cheffe de projets européens*

- 05 56 11 58 13 | 06 31 31 40 68
- stephanie.vincent@nouvelle-aquitaine.cci.fr

Pour l'ADI NA, Véronique Desbleds
– *Responsable Innovation européenne*

- 06 71 19 79 27
- v.desbleds@adi-na.fr



Ressources :

www.entreprise-europe-sud-ouest.fr



Le Diagnostic Partenariat Technologique International (DIAG PTI)

Le Diagnostic Partenariat Technologique International (DIAG PTI) a été lancé en 2020 par Bpifrance. Il répond à une demande croissante des entrepreneurs face aux difficultés rencontrées lors la formalisation de **montage de partenariats internationaux, qu'ils soient bilatéraux ou européens.**

Le DIAG PTI permet un **accompagnement individuel des entreprises réalisé par un expert conseil.**

Il a 4 objectifs :

- 1 L'accompagnement à la recherche de partenaire(s)
 - 2 L'aide à l'organisation des projets de Recherche et Développement
 - 3 L'aide à la négociation de l'accord de consortium
 - 4 L'aide à la rédaction du dossier de candidature
- = Augmenter le taux de réussite des candidats porteurs de projets

Quelles sont les structures éligibles au DIAG PTI ?

- ➔ Les **entreprises françaises de moins de 2000 personnes** qui souhaitent participer à un programme européen collaboratif (Horizon Europe...) ou des programmes intergouvernementaux/transnationaux (Eurostars...)

Quel est le montant de l'aide ?

- ➔ La prestation de l'expert conseil est limitée à :
 - 25 000€ HT si l'entreprise bénéficiaire est cheffe de file de consortium
 - 5 000€ HT si elle ne l'est pas

Bpifrance finance **50% du coût TTC, soit 15 000€ TTC** au maximum, cette aide étant versée à l'expert conseil à l'issue de sa prestation.

En savoir plus



Contact :

Bpifrance

- international.innoproject@bpifrance.fr



Ressources :

www.bpifrance.fr/catalogue-offres/soutien-a-linnovation/diagnostic-partenariat-technologique-international



Le Montage de Réseaux Scientifiques Européens ou Internationaux (MRSEI)

Le **Montage de Réseaux Scientifiques Européens ou Internationaux (MRSEI)** a été créé par l'**Agence Nationale de la Recherche (ANR)** pour donner les moyens aux **scientifiques** travaillant dans des laboratoires français de déposer en tant que **coordinatrice** et **coordinateur** un **projet de recherche** à des **appels collaboratifs européens** (Horizon Europe) ou **internationaux** et de leur donner ainsi la possibilité de **développer des projets interdisciplinaires ambitieux** et de **renforcer leur visibilité** au niveau international.

Quel est le montant de l'aide ?

- ➔ Les propositions sélectionnées recevront une **aide maximale de 35 000€** pour une durée de **24 mois** (en 2023).

En savoir plus



Contact :

Delphine CALLU, PhD – Responsable de la coordination de l'Instrument MRSEI

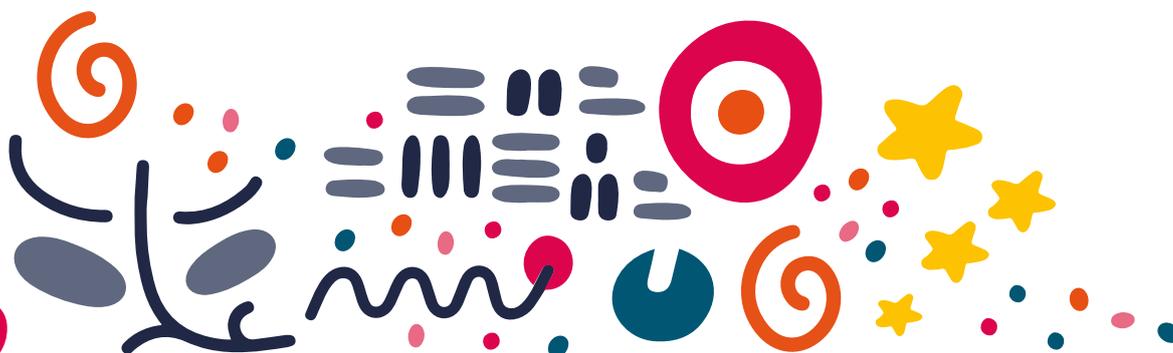
● mrsei@agencerecherche.fr



Ressources :

Consulter les appels en cours :

www.appelsprojetsrecherche.fr



MAI 2023

Coordination :

Juliette Vas

Rédaction :

Juliette Vas, Laura Guérin

Contributions :

Amélie Dassé, *Chargée de projets européens et transfrontaliers* à Etcharry Formation Développement

Antoine Videau, *Chargé de mission Europe* au Bureau Europe de la Région Nouvelle-Aquitaine à Bruxelles

Catherine Le Bloa, *Conseillère entreprises - Projets européens* à la CCI de Limoges et de la Haute-Vienne

Christine Granet, *Chef du Service Action Familiale* à l'Union départementale des associations familiales de la Charente

Edwina Milan, *Chargée de mission* à l'ADI Nouvelle-Aquitaine

Éléonore Lehn, *Responsable de projet européen* à l'Université de Bordeaux

Emmanuelle Merveille, *Coordinatrice* de la Plateforme des Aidants du Sud et de l'Ouest Charente

Emmanuelle Pallier, *Chargée de mission Coopération transnationale et interrégionale* à la Région Nouvelle-Aquitaine

Estelle Duprat, *Ingénieure de promotion «Éducation des Adultes»* à l'agence Erasmus+ France

Isabelle Lesterpt, *Cheffe de projet européen* au Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine

Israel Mendez-Gonzalez, *Ingénieur de promotion «Éducation des Adultes»* à l'agence Erasmus+ France

Jeanne Andrade, *Responsable des programmes d'innovation internationaux* à Bpifrance

Leyre Azcona, *Chargée de mission emploi, formation et innovation* à l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine, Euskadi et Navarre

Maia Berasategui, *Directrice* du Centre Communale d'Action Sociale-Urrugne

Marina Jallabert, *Robot Manager* à Kompaï Robotics

Miriam Guzy, *Co-directrice d'Airelle* à l'association d'accompagnement à la création d'activité en Corrèze

Murielle Bouin, *Directrice* du Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine

Sophie Alex-Bacquer et **Alexandra Martin**, *co-responsables du Bureau des relations internationales et de l'innovation* à la Croix-Rouge Compétence Nouvelle-Aquitaine

Stéphane Mandigout, *Docteur en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives et Maître de Conférence* au Laboratoire HVAE (Université de Limoges)

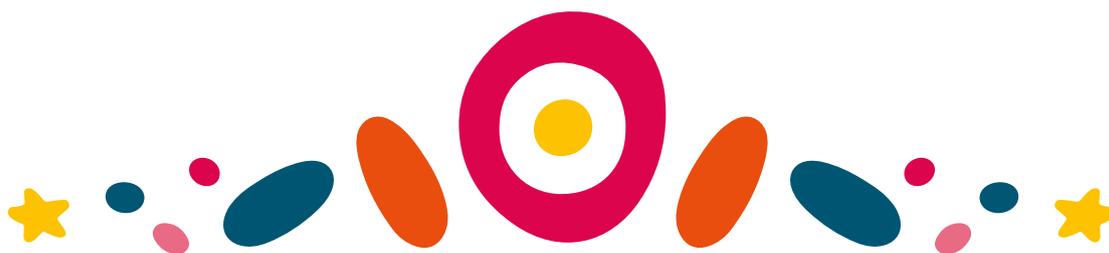
Conception, graphisme :

Julia Betoule, *Responsable du Pôle Communication* au Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine

Jade Charles, *Graphiste*

Contact :

l-guerin@gerontopole-na.fr



Vous êtes un acteur néo-aquitain intéressé par le bien vieillir et vous avez un projet innovant en tête ? Vous souhaitez apporter une dimension européenne à celui-ci ? Que vous soyez expert ou novice dans le domaine, ce Guide sur les principaux programmes de financements européens est l'outil qu'il vous faut pour concrétiser vos ambitions !

Il vous accompagne pour vous lancer dans les **projets européens en lien avec le vieillissement** : qu'est-ce qu'un projet européen, quels sont les programmes de financements disponibles et quels dispositifs d'accompagnement existent pour vous aider à accomplir votre idée ?

A destination de **tous les professionnels du bien vieillir** de la région **Nouvelle-Aquitaine**, il offre un aperçu de la **transversalité du domaine** du vieillissement dans les appels à projets européens pour la **période 2021-2027**.

En parcourant ce Guide, vous découvrirez également des **témoignages et exemples de projets** qui illustrent comment les programmes de financement européens peuvent vous aider à répondre aux **besoins spécifiques de la population vieillissante en Nouvelle-Aquitaine** et à développer des **solutions innovantes** adaptées à leurs besoins.



www.gerontopole-na.fr